



Brève n°05 du 20 mars 2014

## PROJET D'UNIVERSITE DE PARIS-SACLAY

### Chronique d'une instruction laborieuse

La DG a reconvoqué demain un Comité Technique sur les statuts de l'Université Paris-Saclay, suite au refus des 4 syndicats de l'INRA de les valider. C'est la règle, mais, ici, la situation continue à être embrouillée comme dans tout ce dossier qui concerne plusieurs centaines d'agents INRA.

En effet, la Ministre chargée de la Recherche a modifié le texte de ces statuts entre temps et les Etablissements constitutifs de cette communauté d'Universités ne voteront pas ces statuts dans leur CA en mars, mais en juin.

Nous pourrions donc nous prononcer au CT de juin et nous demandons à la DG de garantir notre expression sur le nouveau texte (le nouveau, reçu par les collègues des autres organismes, n'est toujours pas définitif !).

Ainsi, avec la CFTC, nous demandons l'annulation du CT de demain qui est inutile, et nous ne nous y rendrons pas. Ne perdons pas de temps, mettons tout de suite en route la réflexion sur les personnels et les questions que leur pose ce déménagement, réflexion annoncée depuis longtemps, mais qui tarde à se concrétiser !

## CCHSCT DU 19 MARS 2014 : LES FAITS MARQUANTS

### Déclaration liminaire intersyndicale

Monsieur le PDG,

Les représentants du personnel CFDT, CGT, SUD au CCHSCT se félicitent que vous présidiez cette réunion du comité, démontrant en cela l'importance que vous accordez à la prévention dans notre Institut. En effet l'INRA peut s'enorgueillir d'un dispositif de prévention plus en avance que celui de la plupart des autres EPST. Nous espérons que votre présence aujourd'hui est la garantie que nous continuerons sur cette voie, en tout cas les représentants du personnel dans cette instance œuvreront dans cette optique. Nous serons vigilants à maintenir cette avance en conservant et améliorant constamment les conditions d'exercice de nos mandats de membres de CHSCT afin de garantir au mieux la santé physique et mentale de nos collègues. L'image de marque de notre Institut ne passe pas seulement par la qualité scientifique de ses publications. Des conditions de travail correctes et une prévention efficace des risques professionnels constituent aussi un facteur d'attractivité pour les futurs recrutés.

### Interventions de la CFDT

#### Prévention

La question des moyens est incontournable en termes de prévention. Il nous faut aujourd'hui être vigilants sur les postes de conseillers de prévention (ex. DPC) et de conseillers adjoints de centre (temps, compétences, formation...). Il nous faut également prendre en compte les postes de RH, en particulier dans les centres, parce que ces compétences sont et seront cruciales pour le déploiement de la politique de prévention, en particulier des RPS. Il faut enfin réfléchir à ajouter des compétences en terme de psychologie du travail.

## Organisation du travail

La réflexion sur l'organisation du travail, l'évolution des métiers, la gestion des concurrences, suppose par-dessus tout une amélioration du dialogue social dans l'Institut et à tous les niveaux. Si une initiative comme la prime PES renforce le chacun pour soi et est délétère pour les collectifs, nous appelons à une réflexion de fond sur les trajectoires de carrières qui évoluent en recherche ; aujourd'hui, tous les métiers évoluent, techniciens, administratifs, ingénieurs et chercheurs. Des réflexions comme celle qui est menée sur la carrière des chargés de recherche, demandée par la CFDT à la CAPN CR-DR et qui a donné lieu à une présentation par l'administration, sont utiles pour comprendre l'évolution des métiers ; elle doit se poursuivre en 2014. Il faut privilégier les initiatives qui favorisent le collectif : dans certains départements, des démarches d'accompagnement à la rédaction d'article accompagnent non un seul chercheur mais le collectif de travail ; aux SDAR, les démarches MRUIEP (maîtrise des risques dans les unités et installations expérimentales) induisent des réflexions sur l'organisation du travail, qui pourraient être utiles dans les unités de recherche.

## Management

Par ailleurs, les leaders de collectif ont un rôle essentiel dans la bonne gestion de ce collectif. A ce titre, il faudra mener une réflexion approfondie sur le profil de poste de directeur d'unité mais également des responsables d'équipe, en particulier dans les grosses unités. C'est un sujet que la CFDT demande depuis longtemps à mettre en débat : charge du travail du DU, pluralité des missions, délégations de certaines missions RH...

## Comportements et incivilités

Il faut avancer de façon décisive sur les comportements et incivilités. En particulier, la direction de l'INRA doit être parfaitement claire sur les comportements de personnes en situation de responsabilité hiérarchique et elle a envoyé des signaux clairs cet été. Il doit être établi que toute personne doit conserver un comportement professionnel, conforme aux règles de vie de l'Institut et à la loi française. Toute personne en infraction à ces règles doit être sanctionnée après arbitrage quel que soit son niveau hiérarchique ou l'importance de son réseau scientifique. Tout DU a mission de contribuer à la mise en lumière de ce type de situation : il doit être clair à l'INRA qu'un DU ou toute personne de la hiérarchie qui maintiendrait par son silence une telle situation au détriment des victimes est en tort.

## Politique Handicap

Concernant les recrutements au titre du handicap, les refus de titularisation ne sont peut-être pas plus nombreux que dans les autres catégories mais ils sont particulièrement choquants et ont des répercussions délétères sur la personne et sur le collectif. Ils signent en effet souvent une mauvaise préparation de l'ouverture du poste et de l'accueil de la personne. Nous devons progresser là-dessus avec les compétences *ad hoc* (associations, médecins...).

## DEMOCRATIE SOCIALE ET DEMOCRATIE POLITIQUE

Les 23 et 30 mars prochains, nous sommes appelés à nous exprimer dans le cadre des élections municipales.

La CFDT rappelle que le droit de vote est indissociable de la démocratie. C'est un droit fondamental dont beaucoup de personnes sur la planète sont encore privés aujourd'hui.

Acteur de la démocratie sociale, la CFDT a toujours cultivé son indépendance politique, se préservant ainsi de toute désillusion. Elle vous encourage à utiliser pleinement cette liberté, dans le respect des convictions de chacun et en dehors des positions extrêmes.